



**PROJET DE CRÉATION DE TROIS  
LIAISONS  
SOUTERRAINES ÉLECTRIQUES  
63 000 VOLTS ENTRE LES POSTES  
DU LAMENTIN, DE GALION ET DE  
LA TRINITÉ EN MARTINIQUE**

Instance Locale de Concertation

7 juillet 2021



# SOMMAIRE

## 1. CONTEXTE DU PROJET

UN PROJET INSCRIT AU S2REN  
SITUATION ACTUELLE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE  
SOLUTION RETENUE

## 2. LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DU PROJET

## 3. L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET HUMAIN

PRÉSENTATION ET VALIDATION DE L'AIRE D'ÉTUDE  
PRÉSENTATION ET VALIDATION DES FUSEAUX DE MOINDRE IMPACT

# OBJECTIFS DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE

## 1. PARTAGER LES INFORMATIONS SUR LE PROJET

JUSTIFICATION

CARACTÉRISTIQUES

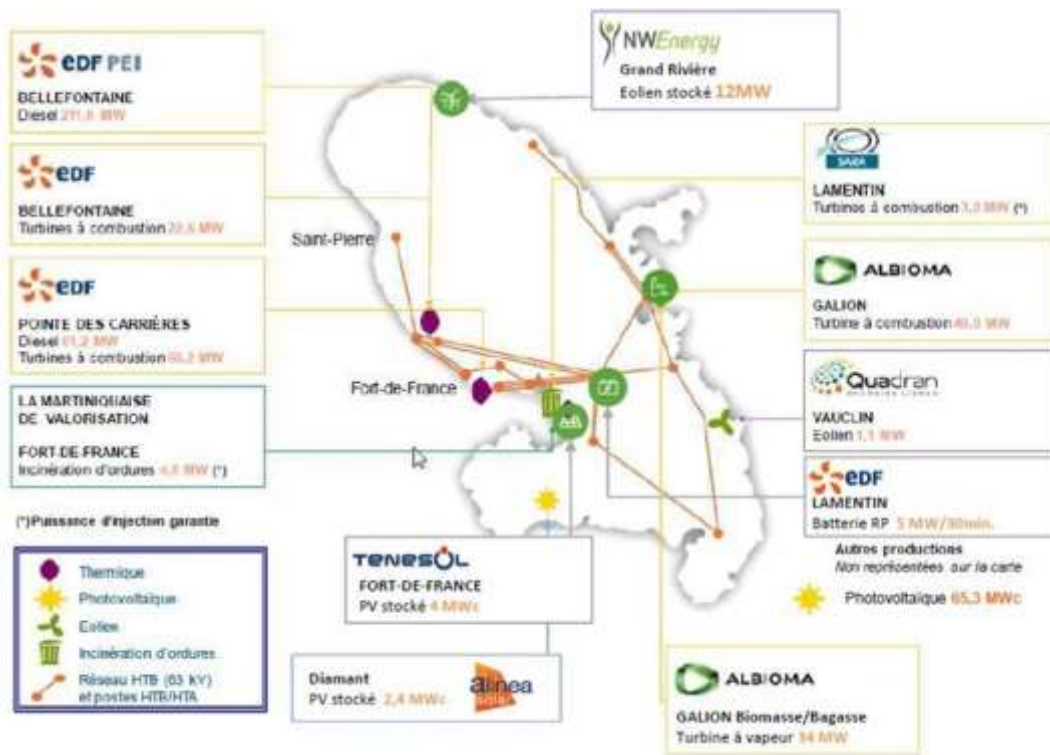
CALENDRIER PRÉVISIONNEL...

## 2. VALIDER LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

AIRE D'ÉTUDE

FUSEAUX DE MOINDRE IMPACT

# LE MIX ÉNERGÉTIQUE DE LA MARTINIQUE



## LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

- TROIS PRINCIPAUX PÔLES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ;
- À FIN 2020, 537 MW RÉPARTIS SUR 1 071 INSTALLATIONS DE PRODUCTION ;
- EN 2020, LE TAUX MAXIMUM DE PÉNÉTRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES INTERMITTENTES EST DE 25,4% (SEUIL DE 35% POUR L'INSTANT JAMAIS ATTEINT).

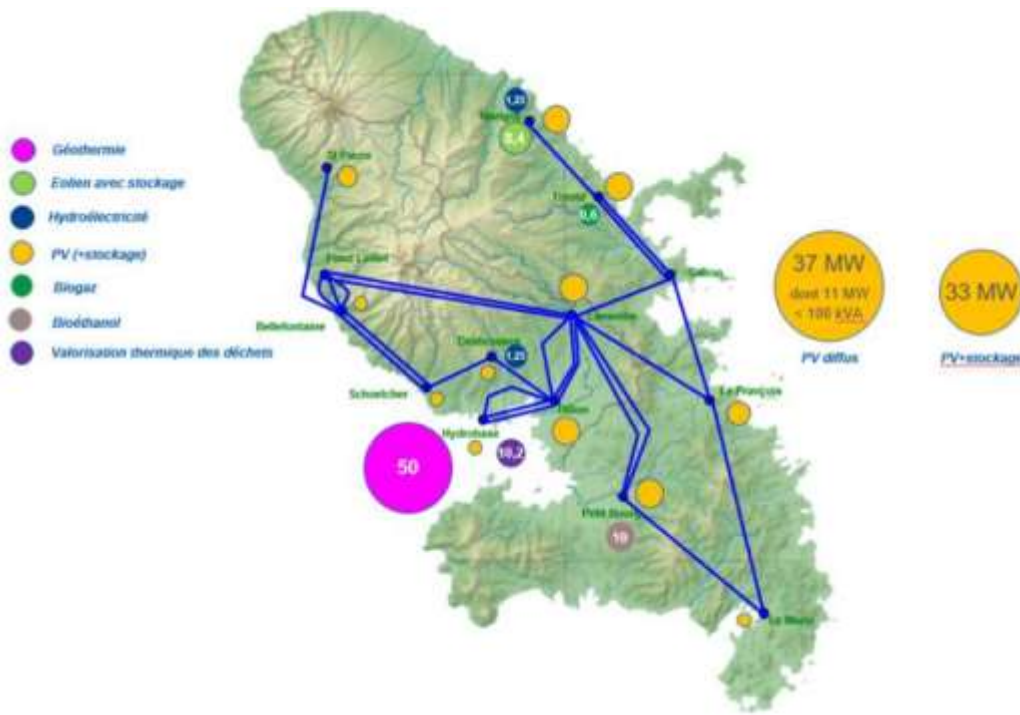
# SITUATION DU RESEAU ELECTRIQUE ACTUEL



## LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE À HAUTE TENSION MARTINICAISE SE COMPOSE DE :

- 238 KM DE LIGNES À 63 000 VOLTS DONT 30 KM DE LIAISONS SOUTERRAINES ;
- 12 POSTES DE TRANSFORMATION 63 000 /20 000 VOLTS, APPELÉS ÉGALEMENT POSTES SOURCES ;
- DEUX POSTES D'INTERCONNEXION (FOND-LAILLET ET GALION) NE DISPOSANT PAS DE CAPACITÉ DE TRANSFORMATION DE 63 000 VOLTS EN 20 000 VOLTS.

# UN PROJET INSCRIT AU S2REN



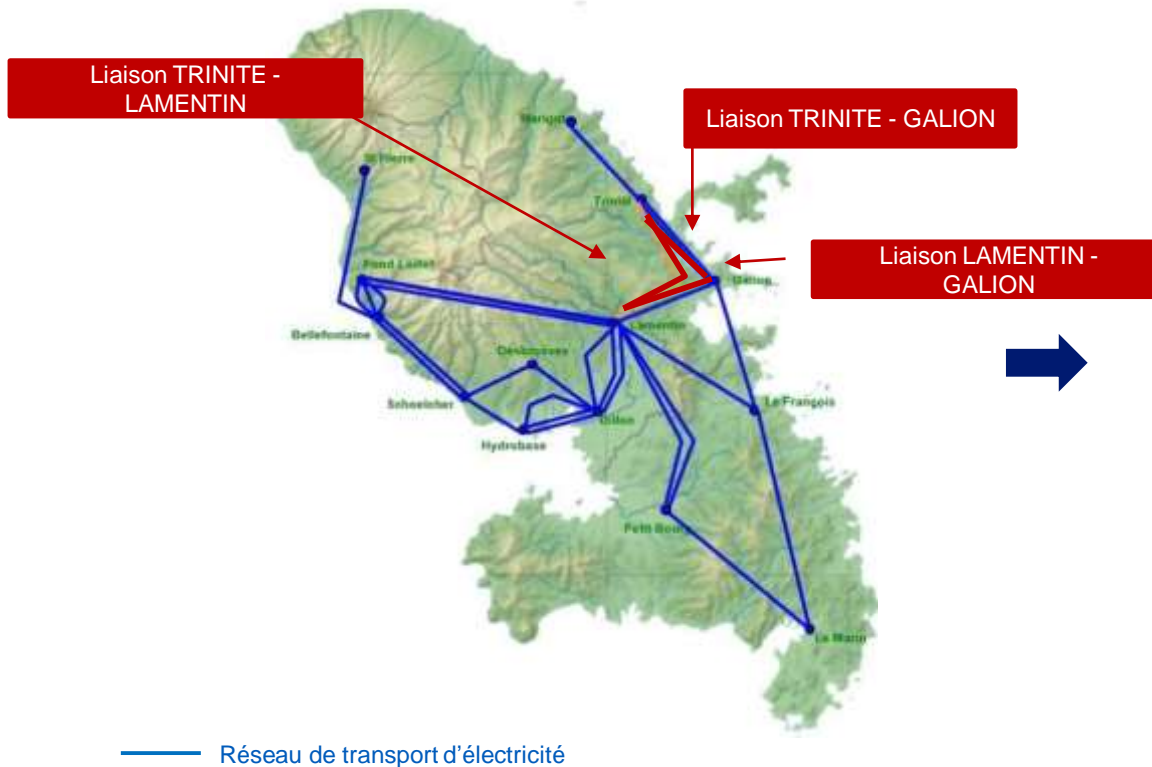
LE S2REN DE LA MARTINIQUE RÉPOND À UN OBJECTIF FIXÉ PAR LA PPE 2016-2023 DE DÉVELOPPEMENT D'ENVIRON

180 MW DE PUISSANCE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUPPLÉMENTAIRE D'ICI 2023.

LA CAPACITÉ RÉSERVÉE DANS LE CADRE DE CE SCHÉMA S'ÉTABLIT À ENVIRON 142 MW.

**NECESSITE DE RESTRUCTURER LE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ POUR ACCROITRE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES ENR**

# UNE SOLUTION QUI RÉPOND AU S2REN



## LA SOLUTION RETENUE CONSISTE EN :

- LA CONSTRUCTION D'UNE LIAISON SOUTERRAINE 63 000 VOLTS ENTRE LES POSTES DE TRINITE ET DU LAMENTIN ;
- LA CONSTRUCTION D'UNE LIAISON SOUTERRAINE 63 000 VOLTS ENTRE LES POSTES DE GALION ET DU LAMENTIN ;

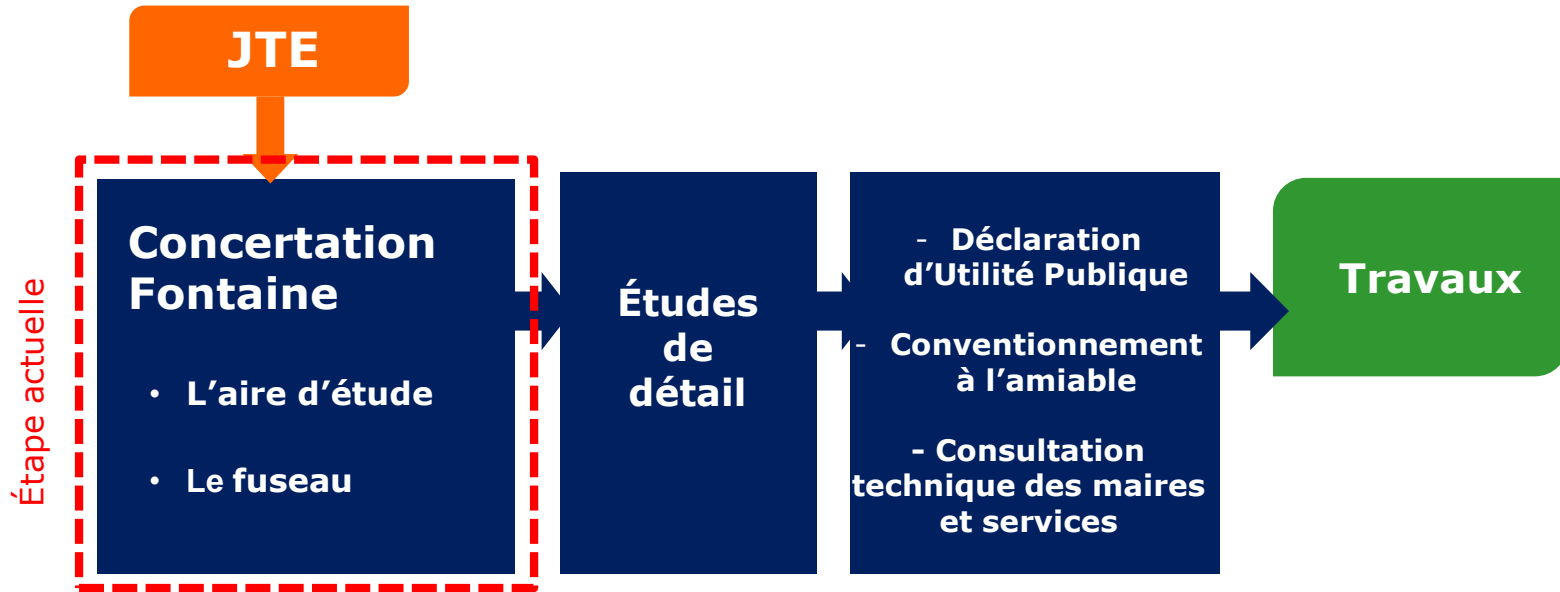
LA CONSTRUCTION D'UNE LIAISON SOUTERRAINE 63 000 VOLTS ENTRE LES POSTES DE TRINITE ET DE GALION.

UN COÛT GLOBAL DES TRAVAUX ESTIMÉ À 34,8 M€.

## AVANTAGES :

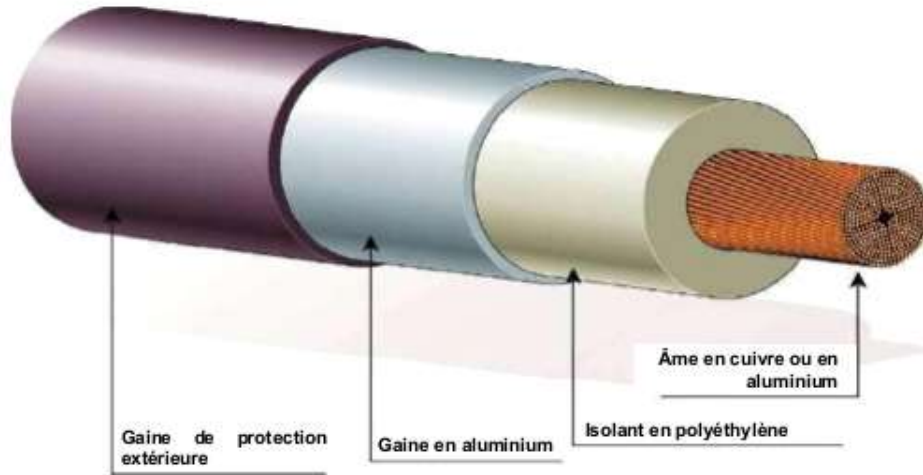
- PAS D'OPPOSITION IDENTIFIÉE DES RIVERAINS
- FAISABILITÉ TECHNIQUE
- SOLUTION DE MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL
- COÛT ET DÉLAIS MAITRISÉS

# PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

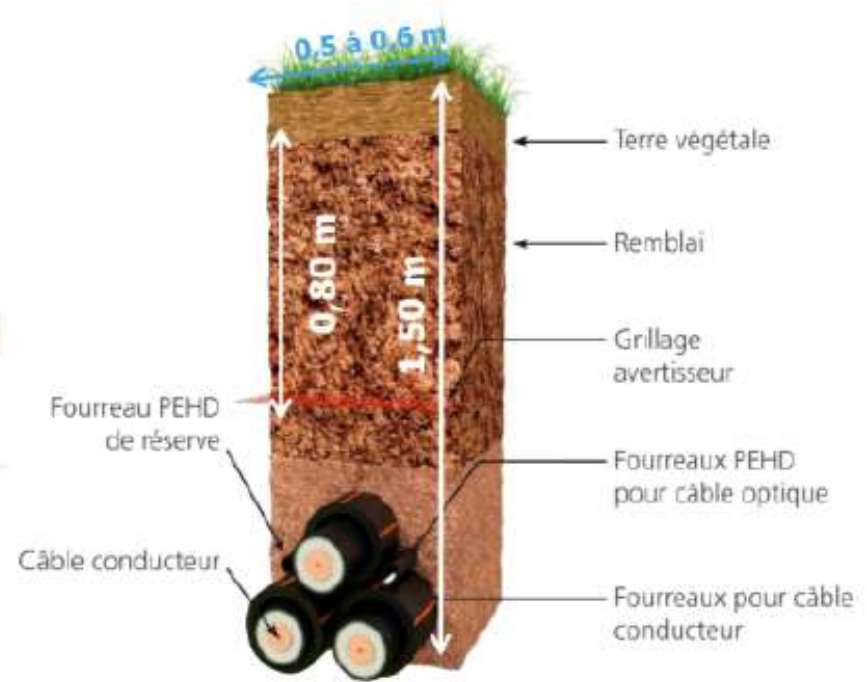




# CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET

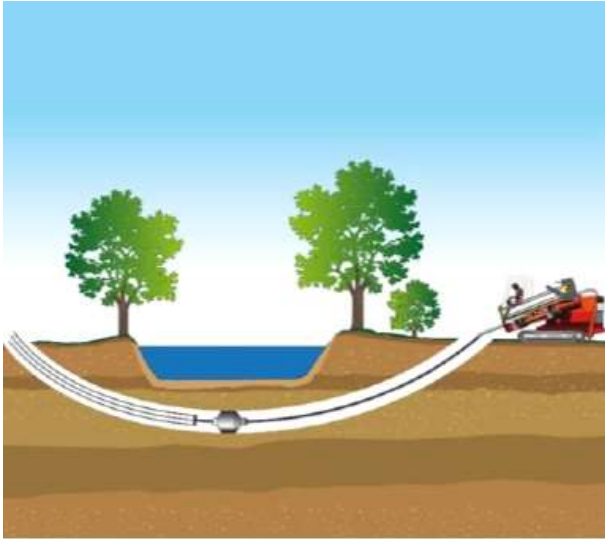


Câbles aluminium de 1600 mm<sup>2</sup>



Pose en fourreaux PEHD

# CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET



Technique du forage dirigé



Exemple d'une chambre de jonction en milieu agricole



Exemple de pose en fourreaux PEHD pleine terre



Exemple de pose dans des fourreaux PVC enrobés en bétons

# PROPOSITION D'AIRE D'ÉTUDE

L'AIRE D'ÉTUDE S'APPUIE AINSI PRINCIPALEMENT SUR DES INFRASTRUCTURES LINÉAIRES, POUR LESQUELLES LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES ET TECHNIQUES SONT MOINDRES, EN COMPARAISON AVEC LE PASSAGE D'OUVRAGES SOUTERRAINS ÉLECTRIQUES AU SEIN DE PARCELLES AGRICOLES, DE TYPE BANANERAIES, SOUVENT ENTRECOUPÉS PAR DES ESPACES NATURELS.





**QUESTIONS / REPONSES**

**VALIDATION DE L'AIRE D'ÉTUDE**

# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

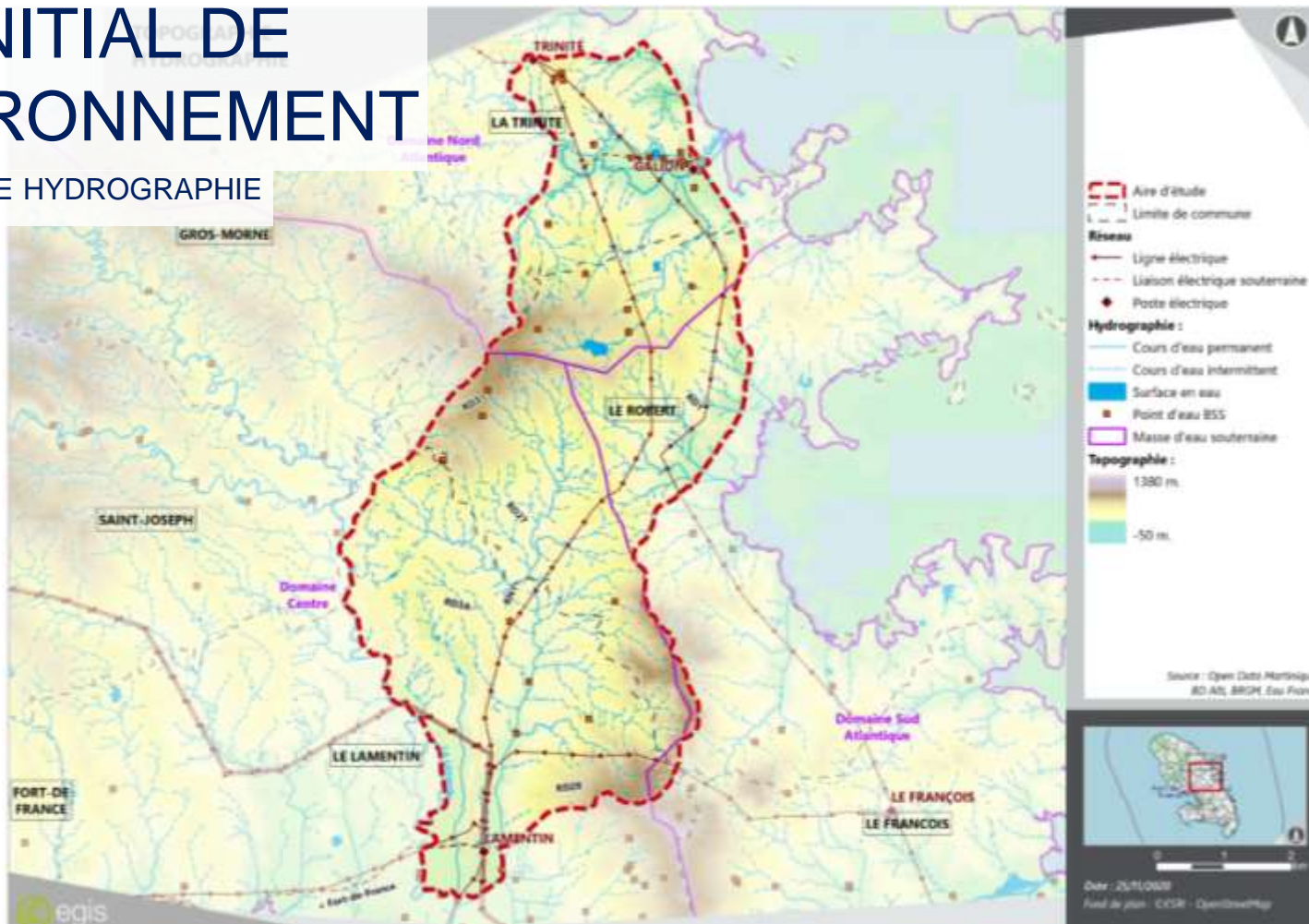
## 1) PATRIMOINE NATUREL





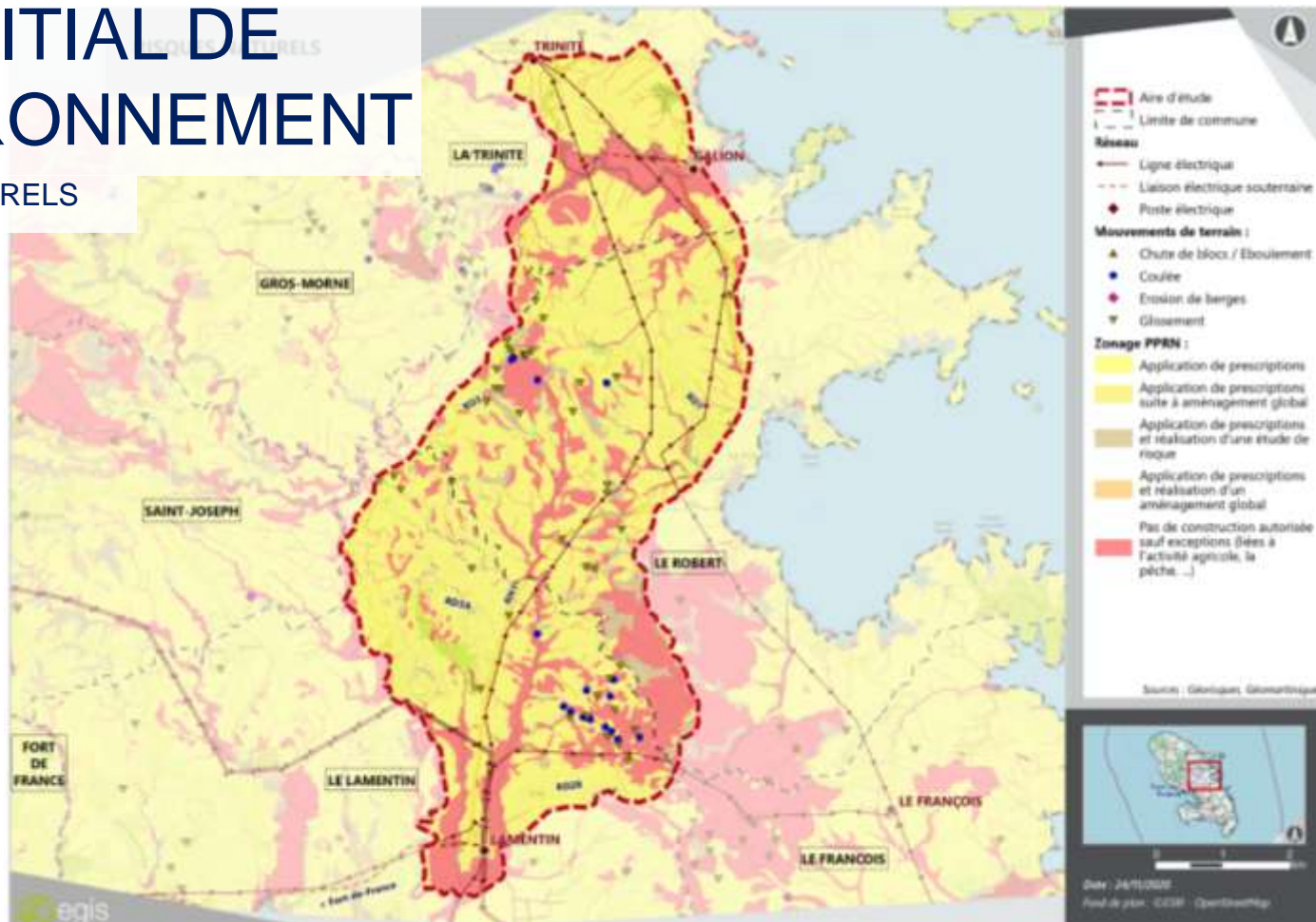
# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

## 2) TOPOGRAPHIE HYDROGRAPHIE



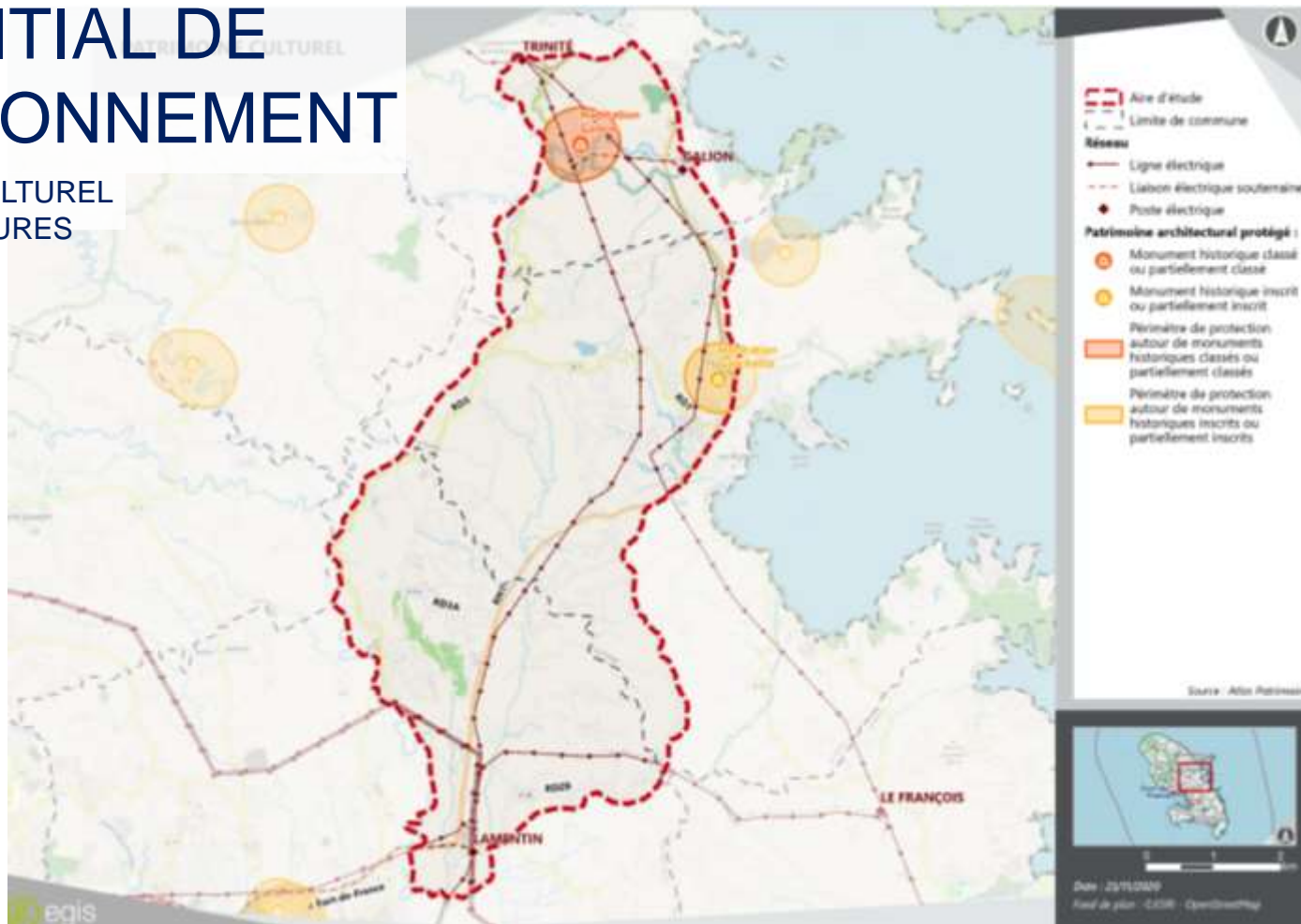
# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

## 3) RISQUES NATURELS



# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

## 4) PATRIMOINE CULTUREL ET INFRASTRUCTURES





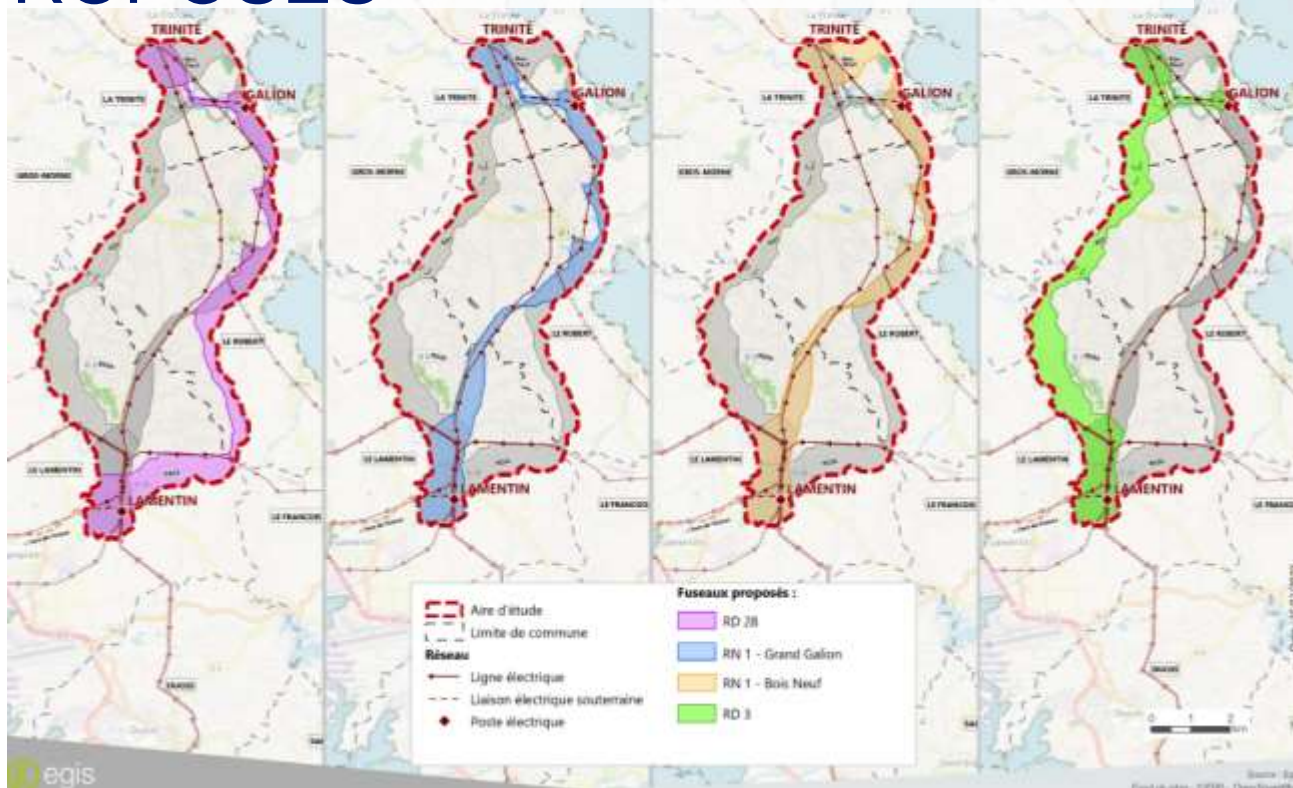
# SYNTHÈSE DES ENJEUX DE L'AIRE D'ÉTUDE

	Thématiques	État initial de l'environnement : éléments recensés au sein de l'aire d'étude
Milieu physique	Géologie	Prédominance de formations d'origine volcanique.
	Hydrogéologie	Présence de deux entités hydrogéologiques : Région Nord-Atlantique et Région Centre.
	Topographie	Relief varié avec une large amplitude de points altimétriques. Altitudes moyennes en-dessous des 200 m NGF.
	Hydrologie – Eaux superficielles	Présence des bassins versant de la Lézarde et du Galion. Présence de nombreux cours d'eau.
	Hydrologie – Eaux souterraines	Présence de deux masses d'eaux souterraines : Nord-Atlantique et Centre, renommées Jacob-Est et Jacob-Centre en 2017.
	Hydrologie – Usages des eaux	Présence de 35 points d'eau.
	Hydrologie – Outils de gestion des eaux	Aire d'étude concernée par le SDAGE de la Martinique 2016-2021.
Patrimoine naturel	Zones naturelles d'inventaires	Présence de deux ZNIEFF à proximité de la RN1.
	Zones naturelles de protection	Présence du PNR « Martinique », de l'APPB « Forêt lacustre du Galion » et d'un site du Conservatoire du Littoral « Pointe Banane – Pointe Lynch ».
	Zones naturelles réglementaires	/
	Documents stratégiques	Aire d'étude concernée par le SAR de la Martinique, en cours de révision, et le SRCE, en cours d'étude.
	Zones humides	Présence de trois ZHIEP et de nombreuses zones humides.
	Espaces naturels	Aire d'étude composée en grande partie de surfaces essentiellement agricoles (bananeraies et cannes à sucre) interrompus par des espaces naturels importants.
Occupation du sol	Habitat	Habitat présent sous diverses formes au sein de tissus urbains discontinus.

# SYNTHÈSE DES ENJEUX DE L'AIRE D'ÉTUDE

<b>Documents d'urbanisme</b>		Aire d'étude concernée par le SCoT de la CACEM, le SCoT de la CAP Nord Martinique et les PLU des communes du Lamentin, du Robert et de La Trinité.
<b>Voies de communication et infrastructures</b>	Voies de communication	Aire d'étude structurée par la RN1.
	Infrastructures	Présence de trois postes sources électriques et plusieurs lignes électriques aériennes.
<b>Projets d'aménagement et d'infrastructure</b>		Projets de pôle funéraire au lieu-dit du Petite Galion et d'extensions de deux lignes de TCSP au sein de l'aire d'étude.
<b>Patrimoine culturel</b>	Archéologie	/
	Patrimoine architectural protégé	Présence de deux monuments historiques et leurs périmètres de protection.
<b>Sites et paysages</b>	Sites classés et inscrits	/
	Paysage	Aire d'étude concernée par cinq unités paysagères : la plaine du Lamentin, les mornes de Duchêne, la campagne habitée (de Morne Capot à Saint-Joseph), la baie du Robert et la presqu'île de la Caravelle.
<b>Risques naturels</b>		<p>Risque sismique fort.</p> <p>Risque inondation liée aux débordements de cours d'eau.</p> <p>Risque cyclonique.</p> <p>Risque mouvements de terrain.</p> <p>Risque volcanique.</p> <p>Risque tsunami.</p>
<b>Risques technologiques</b>		<p>Risque industriel : 12 ICPE recensées.</p> <p>Risque transports de matières dangereuses.</p>

# FUSEAUX DE MOINDRE IMPACTS PROPOSÉS



LES FUSEAUX PROPOSÉS S'APPUIENT SUR LA MAJEURE PARTIE DE LEURS TRACÉS SUR DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES, NATIONALES OU DÉPARTEMENTALES, CE QUI PERMET DE PROPOSER DES FUSEAUX DE MOINDRE IMPACT TANT EN TERMES DE TRAVAUX QUE DE FRANCHISSEMENTS DE COURS D'EAU.

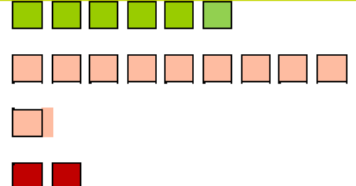
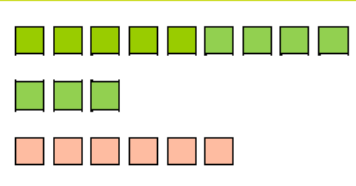
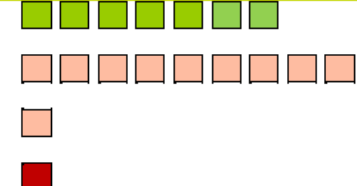

Thème de l'état initial		Fuseau RD28	Fuseau RN1 – Grand Gallon	Fuseau RN1 – Bois Neuf	Fuseau RD3
		Tronçons C Lamentin + E1 + E2 + C Gallon + Barreau + C Trinité	Tronçons C Lamentin + O1 + C1 + E2 + C Gallon + Barreau + C Trinité	Tronçons C Lamentin + O1 + C1 + E2 + C Gallon + N1 + C Trinité	Tronçons C Lamentin + O1 + O2 + C Trinité + Barreau + C Gallon
Milieu physique	Topographie	Différence altimétrique importante le long de la RD28 et du chemin du Bois Lancy : différence d'environ 100 m sur 900 m (point le plus haut à environ 310 m NGF)	Topographie relativement homogène (différence altimétrique de moins de 100 m NGF sur l'ensemble du fuseau)	Topographie relativement homogène (différence altimétrique de moins de 100 m NGF sur l'ensemble du fuseau)	Différence altimétrique importante le long de la RD3 : différence d'environ 100 m sur 820 m (point le plus haut à environ 310 m NGF au niveau du quartier Vert Pré)
	Cours d'eau	Franchissement potentiel maximal de 14 cours d'eau permanents, dont la Petite Rivière, la rivière Mansarde Catalogne, la Ravine Gaschette et la rivière du Gallon (environ 8,9 km de cours d'eau permanents) Franchissement potentiel maximal de 39 cours d'eau intermittents (environ 14,6 km de cours d'eau intermittents)	Franchissement potentiel maximal de 13 cours d'eau permanents, dont la Petite Rivière à deux reprises, la rivière Mansarde Catalogne, la Ravine Gaschette et la rivière du Gallon (environ 10,5 km de cours d'eau permanents) Franchissement potentiel maximal de 33 cours d'eau intermittents (environ 13,3 km de cours d'eau intermittents)	Franchissement potentiel maximal de 12 cours d'eau permanents, dont la Petite Rivière à deux reprises, la rivière Mansarde Catalogne, la Ravine Gaschette et la rivière du Gallon (environ 10,4 km de cours d'eau permanents) Franchissement potentiel maximal de 44 cours d'eau intermittents (environ 18 km de cours d'eau intermittents)	Franchissement potentiel maximal de 11 cours d'eau permanents, dont la Ravine Bochette, la rivière La Tracée et la rivière du Gallon (environ 9,7 km de cours d'eau permanents) Franchissement potentiel maximal de 57 cours d'eau intermittents (environ 21,5 km de cours d'eau intermittents)
	Ressource en eau	Aucun périmètre de protection de captage AEP intercepté	Aucun périmètre de protection de captage AEP intercepté	Aucun périmètre de protection de captage AEP intercepté	Aucun périmètre de protection de captage AEP intercepté
	Inventaires et protections réglementaires des milieux naturels interceptés	ZNIEFF 0012 « Le Bois Pothau – La Pointe Banane » interceptée PNR de la Martinique intercepté	ZNIEFF 0012 « Le Bois Pothau – La Pointe Banane » interceptée PNR de la Martinique intercepté	ZNIEFF 0012 « Le Bois Pothau – La Pointe Banane » et ZNIEFF 0011 « La forêt marécageuse du Gallon » interceptées (ZNIEFF 0011 interceptée sur la RN1) APPB « Forêt lacustre du Gallon » interceptée sur la RN1 PNR de la Martinique intercepté	PNR de la Martinique intercepté
Patrimoine naturel	Zones humides	Aucune ZHIEP interceptée 12 zones humides potentiellement interceptées, la totalité ou certaines de ces zones humides pourront être évitées selon le tracé retenu	Aucune ZHIEP interceptée 14 zones humides potentiellement interceptées, la totalité ou certaines de ces zones humides pourront être évitées selon le tracé retenu	Aucune ZHIEP interceptée, la forêt inondable du Gallon se situant de part et d'autre de la RN1 15 zones humides potentiellement interceptées, la totalité ou certaines de ces zones humides pourront être évitées selon le tracé retenu	Aucune ZHIEP interceptée 4 zones humides potentiellement interceptées, la totalité ou certaines de ces zones humides pourront être évitées selon le tracé retenu
	Boisements	Forêts selon Corine Land Cover : 166,1 ha Autres boisements : estimation d'environ 27,4 ha	Forêts selon Corine Land Cover : 31,4 ha Autres boisements : estimation d'environ 10,9 ha	Forêts selon Corine Land Cover : 33 ha Autres boisements : estimation d'environ 31,1 ha	Forêts selon Corine Land Cover : 30,4 ha Autres boisements : estimation d'environ 33,5 ha

Thème de l'état initial		Fuseau RD28	Fuseau RN1 – Grand Gallon	Fuseau RN1 – Bois Neuf	Fuseau RD3
		Tronçons C Lamentin + E1 + E2 + C Gallon + Barreau + C Trinité	Tronçons C Lamentin + O1 + C1 + E2 + C Gallon + Barreau + C Trinité	Tronçons C Lamentin + O1 + C1 + E2 + C Gallon + N1 + C Trinité	Tronçons C Lamentin + O1 + O2 + C Trinité + Barreau + C Gallon
Habitat et activités	Distance aux zones d'habitats et d'activités économiques	Postes du LAMENTIN et de GALION situés au sein de zone d'activités Deux zones d'habitats au sein du fuseau : quartiers Roches Carrées, Au grain Passage dans le centre-bourg du Robert Quatre zones d'habitat évitées par le fuseau : quartiers Sarraut et Grand Gallon, zone urbanisée à l'ouest de la RN1 et habitat dispersé au sud du poste de TRINITE Une zone d'activités évitée par le fuseau : zone d'activités du centre commercial Océanis	Postes du LAMENTIN et de GALION situés au sein de zone d'activités Une zone d'habitat au sein du fuseau : quartiers La-Haut Passage dans le centre-bourg du Robert Cinq zones d'habitat évitées par le fuseau : quartiers Petite Rivière, Pelletier et Grand Gallon, zone urbanisée à l'ouest de la RN1 et habitat dispersé au sud du poste de TRINITE Une zone d'activités évitée par le fuseau : zone d'activités du centre commercial Océanis	Postes du LAMENTIN et de GALION situés au sein de zone d'activités Une zone d'habitat au sein du fuseau : quartiers La-Haut Passage dans le centre-bourg du Robert Cinq zones d'habitat évitées par le fuseau : quartiers Petite Rivière et Pelletier, zone urbanisée à l'ouest de la RN1 et habitat dispersé au sud et au sud-est du poste de TRINITE Deux zones d'activités évitées par le fuseau : zone d'activités du centre commercial Océanis et zone d'activités au nord-est de l'aire d'étude	Postes du LAMENTIN et de GALION situés au sein de zone d'activités Cinq zones d'habitat au sein du fuseau : quartiers Chère Epée, Vert P16, Plaisance, Grand Champ/Durocher et habitat dispersé au sud du poste de TRINITE Trois zones d'habitat évitées par le fuseau : quartiers Grand Gallon, Petite Rivière et Pelletier
Équipements scolaires	Distance aux équipements scolaires	Une école interceptée (école maternelle et primaire des Roches Carrées), elle pourra être évitée selon le tracé retenu	Une école interceptée (école Montessori au sud du fuseau), elle pourra être évitée selon le tracé retenu	Une école interceptée (école Montessori au sud du fuseau), elle pourra être évitée selon le tracé retenu	Un collège et deux écoles interceptées au niveau du quartier Vert P16, ils pourront être évités selon le tracé retenu
Milieu agricole	Espaces, productions particulières moins interceptés	Surface de bananeraies : 12,7 ha Surface d'exploitation de cannes à sucre : 10,9 ha	Surface de bananeraies : 12,7 ha Surface d'exploitation de cannes à sucre : 10,9 ha	Surface de bananeraies : 12,7 ha Surface d'exploitation de cannes à sucre : 10,9 ha	Surface de bananeraies : 12,7 ha Surface d'exploitation de cannes à sucre : 6,8 ha
Patrimoine culturel et archéologique	Monuments historiques protégés, Sites Patrimoniaux Remarquables interceptés Archéologie (zones de prescription de prescriptions archéologiques interceptés)	Monuments historiques classés ou inscrits évités par le fuseau Périmètres de protection de deux monuments historiques interceptés, cependant les contraintes liées à la co-visibilité sont nulles	Monuments historiques classés ou inscrits évités par le fuseau Périmètres de protection de deux monuments historiques interceptés, cependant les contraintes liées à la co-visibilité sont nulles	Monuments historiques classés ou inscrits évités par le fuseau Périmètres de protection de deux monuments historiques interceptés, cependant les contraintes liées à la co-visibilité sont nulles	Monuments historiques classés ou inscrits évités par le fuseau Périmètre de protection d'un monument historique intercepté, cependant les contraintes liées à la co-visibilité sont nulles
		Aucune ZPPA interceptée	Aucune ZPPA interceptée	Aucune ZPPA interceptée	Aucune ZPPA interceptée
Urbanisme	Zonages PLU interceptés Zone urbaine : U Zone à urbaniser : AU Zone agricole : A Zone naturelle : N	Données SIG non disponibles pour la commune du Robert : évaluation ne pouvant être effectuée	Données SIG non disponibles pour la commune du Robert : évaluation ne pouvant être effectuée	Données SIG non disponibles pour la commune du Robert : évaluation ne pouvant être effectuée	Données SIG non disponibles pour la commune du Robert : évaluation ne pouvant être effectuée



Thème de l'état initial		Fuseau RD28	Fuseau RN1 – Grand Gallon	Fuseau RN1 – Bois Neuf	Fuseau RD3
		Tronçons C Lamentin + E1 + E2 + C Gallon + Barreau + C Trinité	Tronçons C Lamentin + O1 + C1 + E2 + C Gallon + Barreau + C Trinité	Tronçons C Lamentin + O1 + C1 + E2 + C Gallon + N1 + C Trinité	Tronçons C Lamentin + O1 + O2 + C Trinité + Barreau + C Gallon
	Éléments réglementaires (Espaces Boisés Classés, Emplacements réservés et éléments à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU interceptés)	EBC : 1 ER : Oui	EBC : 0 ER : Oui	EBC : 1 ER : Oui	EBC : 0 ER : Oui
Paysage	Sites classés et inscrits	Aucun site classé ou inscrit intercepté	Aucun site classé ou inscrit intercepté	Aucun site classé ou inscrit intercepté Un site classé évité par le fuseau	Aucun site classé ou inscrit intercepté
Risques majeurs	Risques naturels	Zone jaune : 521 ha Zone jaune hachurée orange : 2 ha Zone orange : 7,5 ha Zone orange bleue : 47,2 ha Zone rouge : 297,3 ha	Zone jaune : 495,6 ha Zone jaune hachurée orange : 2 ha Zone orange : 4,6 ha Zone orange bleue : 18,8 ha Zone rouge : 253,8 ha	Zone jaune : 600,4 ha Zone jaune hachurée orange : 2 ha Zone orange : 4,6 ha Zone orange bleue : 18,8 ha Zone rouge : 243,1 ha	Zone jaune : 644,9 ha Zone jaune hachurée orange : 2 ha Zone orange : 6,2 ha Zone orange bleue : 32,3 ha Zone rouge : 302,8 ha Nombreux mouvements de terrain
	Risques technologiques	Risque ICPE : 6 ICPE, qui pourront être évitées selon le tracé retenu Risque TMD : présence des RN1, RD28, RD1, RD1a, RD3 et RN4	Risque ICPE : 6 ICPE, qui pourront être évitées selon le tracé retenu Risque TMD : présence des RN1, RD1, RD1a, RD3a, RD27, RD3 et RN4	Risque ICPE : 6 ICPE, qui pourront être évitées selon le tracé retenu Risque TMD : présence des RN1, RD1, RD1a, RD3a, RD27, RD2a, RD3 et RN4	Risque ICPE : 4 ICPE, qui pourront être évitées selon le tracé retenu Risque TMD : présence des RN1, RD3, RD26, RD1, RD27, RD3b, RD3a, RD3 et RN4
Infrastructures linéaires	Routes interceptées	RN1 et RD28 longées RD1, RD1a, RD3 et RN4 interceptées	RN1 longée RD1, RD1a, RD3a, RD27, RD3 et RN4 interceptées	RN1 longée RD1, RD1a, RD3a, RD27, RD2a, RD3 et RN4 interceptées	RN1 et RD3 longées RD26, RD1, RD27, RD3b, RD3a, RD3 et RN4 interceptées
	État des routes empruntables	RN1 relativement linéaire et large RD28 relativement sinueuse et étroite	RN1 relativement linéaire et large	RN1 relativement linéaire et large, impliquant tout de même des difficultés techniques au niveau du rond-point RN1/RD2a au nord-ouest	RD3 relativement sinueuse et étroite
Longueur du fuseau		18 300 ml en suivant la RD28, la RN1, la RD26 et le chemin du Gallon	15 600 ml en suivant la RN1, la RD26 et le chemin du Gallon	16 400 ml en suivant la RN1	16 900 ml en suivant la RN1 et la RD3

# SYNTHÈSE DES 4 FUSEAUX

Thème de l'état initial	Fuseau RD28 Tronçons C Lamentin + E1 + E2 + C Gallion + Barreau + C Trinité	Fuseau RN1 – Grand Gallion Tronçons C Lamentin + O1 + C1 + E2 + C Gallion + Barreau + C Trinité	Fuseau RN1 – Bois Neuf Tronçons C Lamentin + O1 + C1 + E2 + C Gallion + N1 + C Trinité	Fuseau RD3 Tronçons C Lamentin + O1 + O2 + C Trinité + Barreau + C Gallion
SYNTHÈSE				

- Au vu de l'ensemble des enjeux environnementaux identifiés et des éléments précisés ci-dessus, **le fuseau RN1 – Grand Gallion** semble être le fuseau le plus adapté à accueillir les liaisons souterraines électriques entre les postes du LAMENTIN, de GALION et de LA TRINITE.

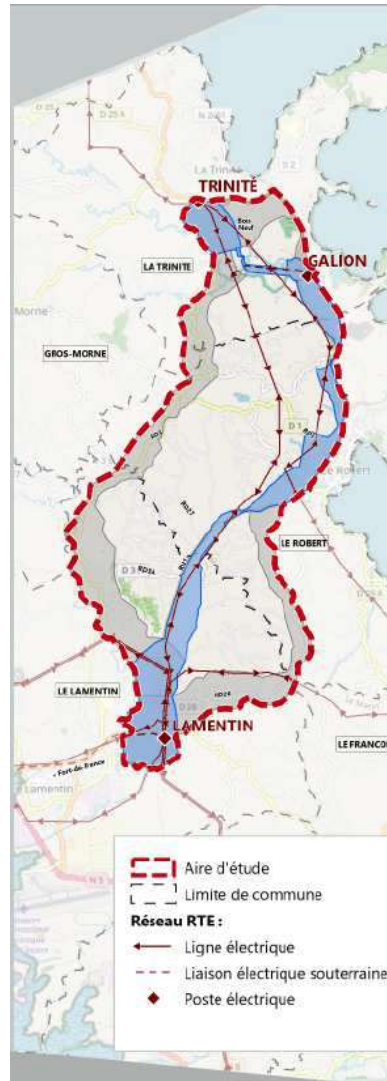
# FUSEAU DE MOINDRE IMPACT PROPOSÉ

## FUSEAU RN1 GRAND GALION :

CE FUSEAU NE PRÉSENTE PAS DE SENSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE FORTE ET PRÉSENTE UNE PROPORTION PLUS ÉLEVÉE DE SENSIBILITÉS ENVIRONNEMENTALES FAIBLES, VOIRE NULLES, EN COMPARAISON AVEC LES AUTRES FUSEAUX.

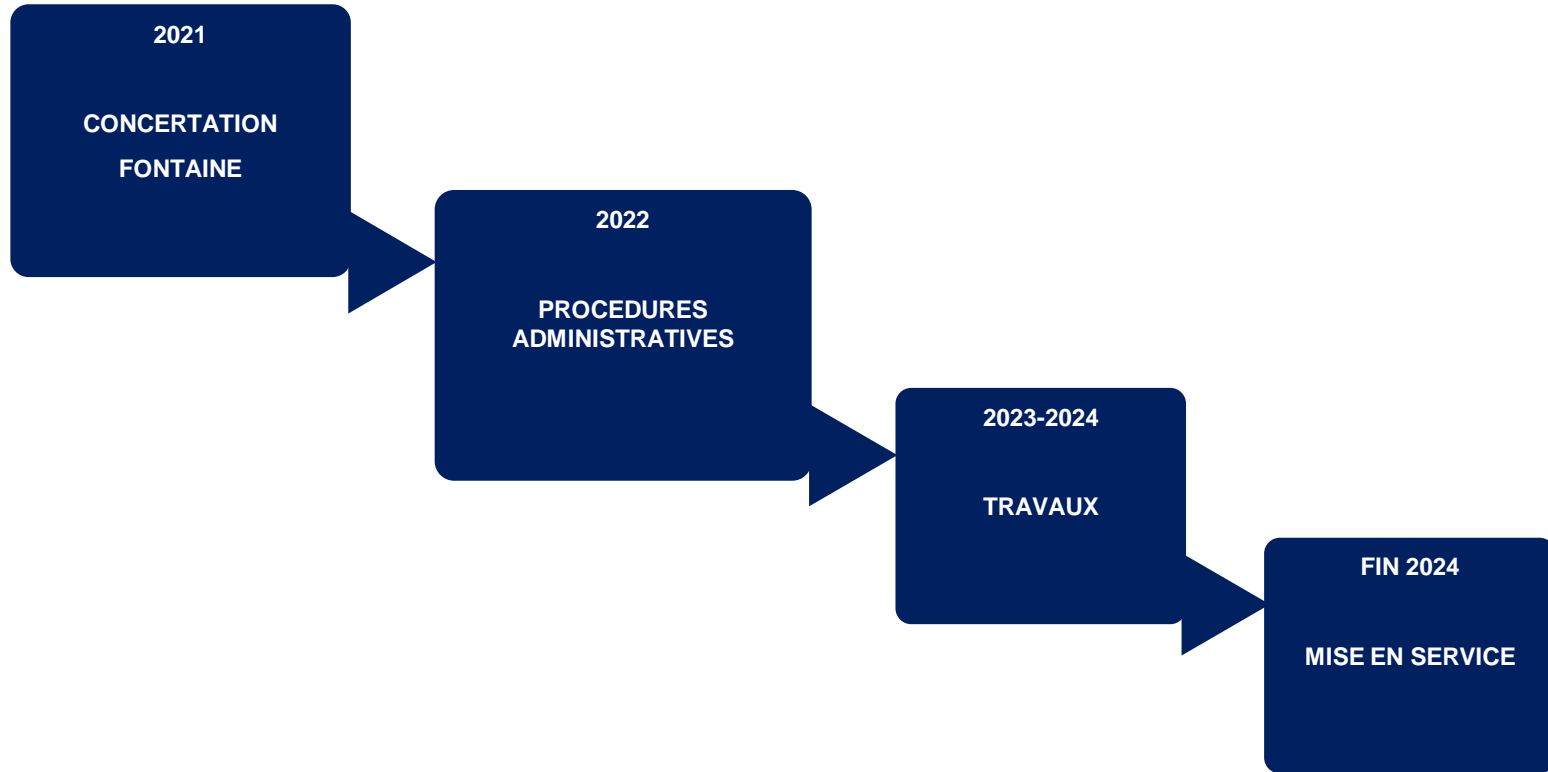
## QUESTIONS / RÉPONSES :

## VALIDATION DU FUSEAU DE MOINDRE IMPACT





# CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET



**MERCI**